

**(12) DEMANDE DE BREVET D'INVENTION BELGE**

(41) Date de publication : 07/03/2018

(21) Numéro de demande : BE2016/5635

(22) Date de dépôt : 12/08/2016

(62) Divisée de la demande de base :

(62) Date de dépôt demande de base :

(51) Classification internationale : F01D 17/16, F04D 29/56

(30) Données de priorité :

(71) Demandeur(s) :

SAFRAN AERO BOOSTERS S.A.  
4041, HERSTAL (MILMORT)  
Belgique

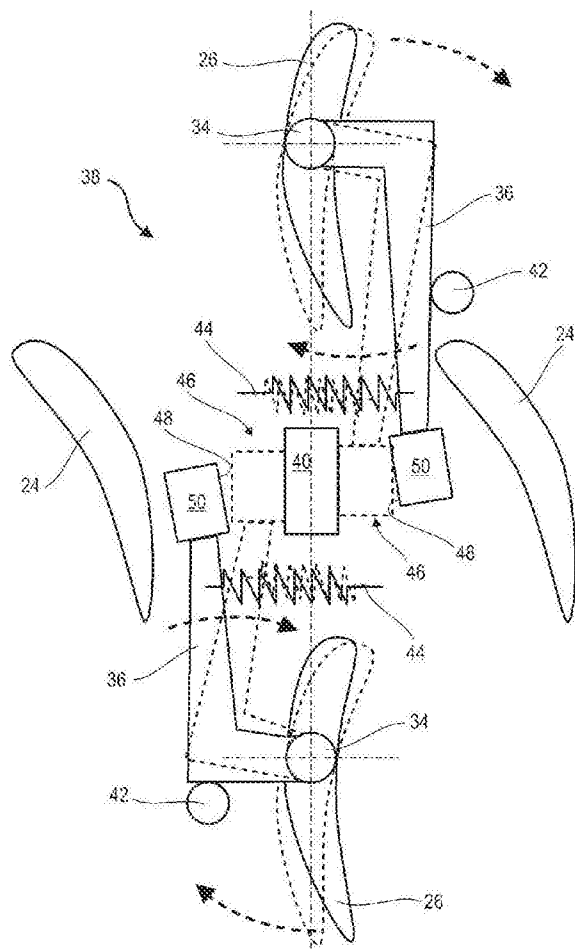
(72) Inventeur(s) :

HIERNAUX Stéphane  
4680 OUPEYE  
Belgique

**(54) AUBE A ORIENTATION VARIABLE DE COMPRESSEUR DE TURBOMACHINE AXIALE**

(57) L'invention propose un système de commande (38) d'aube à orientation (26) réglable de compresseur de turbomachine, notamment de compresseur basse pression de turboréacteur. Une telle aube (26) est également appelée aube à calage variable. Le système (38) comprend : un support ; une aube orientable (26) qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un levier de commande (36) de l'orientation de l'aube orientable (26); et une source de champ magnétique (40) qui définit un entrefer (46) avec le levier (36). Lorsque la source (40) est alimentée électriquement, elle forme un électroaimant attirant le levier (36) par induction si bien que l'aube orientable (26) change d'orientation.

FIG. 3



## Description

### AUBE A ORIENTATION VARIABLE DE COMPRESSEUR DE TURBOMACHINE AXIALE

#### Domaine technique

5 L'invention se rapporte aux aubes à calage variable. L'invention concerne la réduction des jeux mécaniques dans un système d'aubes à calage variable. L'invention a également trait à une turbomachine axiale, notamment un turboréacteur d'avion ou un turbopropulseur d'aéronef, munie d'aubes à calage variable.

#### 10 Technique antérieure

Il est connu de prévoir plusieurs rangées d'aubes orientables par rapport au carter d'un compresseur de turboréacteur. De telles aubes peuvent être pivotées pendant le fonctionnement du moteur. Leurs pales cambrées basculent par rapport au flux primaire qu'elles traversent, ce qui permet  
15 d'adapter leur action en fonction du régime moteur et des conditions de vol. La plage de fonctionnement est ainsi étendue.

Ces aubes sont dotées de tiges de commandes montées pivotants dans des ouvertures traversant le carter externe du compresseur. Les extrémités libres des tiges de commandes sont prolongées latéralement par des leviers de  
20 commandes, eux-mêmes reliées à une bague de commande. Des actionneurs permettent d'entraîner en rotation les bagues pour incliner les leviers, et ainsi orienter les aubes. Le pilotage des actionneurs peut s'effectuer en fonction de capteurs, ou de différents paramètres de fonctionnement de la turbomachine.

La performance du compresseur repose sur la précision de positionnement  
25 angulaire des aubes par rapport au carter. A cet effet, l'accouplement entre la tige de commande et le levier d'une aube doit être précis en plus de devoir supporter des couples importants. Le réglage au montage de l'orientation entre l'axe de commande et le levier doit être particulièrement fin.

Le document US2010/0166540 A1 divulgue une turbomachine pour aéronef munie d'une section de compresseur. La section de compression comprend plusieurs aubes rotoriques et plusieurs aubes statoriques placées en amont des aubes rotoriques. La section de compression comporte une géométrie variable grâce à la présence d'aubes de stator pivotantes, ce qui permet de modifier la pression et la vitesse du fluide fourni aux aubes rotoriques. Les aubes pivotantes comprennent chacune un tourillon prolongé par un levier de commande. Ces leviers de commande sont liés à une bague d'actionnement commune, ce qui permet de piloter l'ensemble de la rangée d'aubes pivotantes par simple rotation de la bague d'actionnement. En outre, chaque levier présente une forme de pince en prise avec l'aube associée, ce qui limite les jeux mécaniques nuisant à la précision de commande. Toutefois, des jeux mécaniques subsistent au niveau de la bague de commande. Par ailleurs, la rotation de cette dernière génère une flexion des leviers, et donc des contraintes internes dans les leviers.

## Résumé de l'invention

### Problème technique

L'invention a pour objectif de résoudre au moins un des problèmes posés par l'art antérieur. Plus précisément, l'invention a pour objectif d'améliorer la précision de commande d'une aube à calage variable. L'invention a également pour objectif de proposer un système de commande d'aubes à calage variable réduisant les jeux tout en limitant les contraintes internes. L'invention a également pour objectif de proposer une solution simple, résistante, légère, économique, fiable, facile à produire, commode d'entretien, d'inspection aisée, et améliorant le rendement.

### Solution technique

L'invention a pour objet un système de commande d'aube à orientation variable de turbomachine, le système comprenant : un support ; une aube qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un levier de commande de

l'orientation de l'aube ; remarquable en ce qu'il comprend en outre un actionneur avec une source de champ magnétique qui définit un entrefer avec le levier de sorte à pouvoir entraîner en rotation ledit levier.

5 Selon un mode avantageux de l'invention, la source de champ magnétique comprend une bobine et éventuellement un noyau ferromagnétique à l'intérieur de la bobine.

Selon un mode avantageux de l'invention, le levier comprend une portion en matériau ferromagnétique coopérant avec la source de champ magnétique.

10 Selon un mode avantageux de l'invention, le levier comprend une surépaisseur coopérant avec la source de champ magnétique.

Selon un mode avantageux de l'invention, la surépaisseur est une surépaisseur radiale du levier.

Selon un mode avantageux de l'invention, l'aube comprend une corde, la longueur L du levier étant supérieure ou égale à la moitié de ladite corde.

15 Selon un mode avantageux de l'invention, la source de champ magnétique est disposée dans le plan de rotation du levier.

Selon un mode avantageux de l'invention, le système comprend un élément élastique configuré pour écarter le levier de la source de champ magnétique.

20 Selon un mode avantageux de l'invention, le système est adapté pour alimenter électriquement la source de champ magnétique de manière à déplacer progressivement le levier, notamment en s'opposant à l'effort exercé par l'élément élastique.

25 Selon un mode avantageux de l'invention, le support comprend une butée, l'aube étant mobile en rotation entre une première position contre la butée, et une deuxième position contre la source de champ magnétique, l'entrefer étant éventuellement fermé lorsque l'aube est dans la deuxième position.

Selon un mode avantageux de l'invention, l'aube comprend une pale destinée à s'étendre radialement dans un flux de la turbomachine depuis le support, le support séparant la pale de la source de champ magnétique.

30 Selon un mode avantageux de l'invention, le système comprend un capteur d'orientation de l'aube, la source de champ magnétique étant asservie en fonction de l'orientation mesurée par le capteur.

Selon un mode avantageux de l'invention, l'aube est une première aube, le levier est un premier levier, l'entrefer est un premier entrefer ; le système comprenant en outre une deuxième aube qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un deuxième levier de commande de l'orientation  
5 de la deuxième aube ; la source de champ magnétique définissant un deuxième entrefer avec le deuxième levier de sorte à entraîner en rotation ledit deuxième levier.

Selon un mode avantageux de l'invention, la première aube comprend un premier axe de rotation, la deuxième aube comprend un deuxième axe de rotation, la source de champ magnétique étant disposée dans un plan généré  
10 par lesdits axes de rotation.

Selon un mode avantageux de l'invention, le système comprend au moins une rangée annulaire d'aubes à orientation variable ; la première aube et la deuxième aube appartenant à ladite rangée annulaire.

15 Selon un mode avantageux de l'invention, le système comprend au moins deux rangées annulaires d'aubes à orientation variable ; la première aube appartenant à l'une des deux rangées annulaires d'aubes et la deuxième aube appartenant à l'autre des deux rangées annulaires d'aubes.

Selon un mode avantageux de l'invention, la source de champ magnétique est  
20 disposée axialement et/ou circonférentiellement entre la première aube et la deuxième aube.

Selon un mode avantageux de l'invention, le système de commande est configuré de sorte à pouvoir tourner la ou chaque aube d'un angle supérieur ou égal à 5°, ou à 10°, ou à 20°, ou à 30°.

25 Selon un mode avantageux de l'invention, la ou chaque source de champ magnétique est disposée au niveau radialement du levier associé.

Selon un mode avantageux de l'invention, la ou chaque source de champ magnétique est un électroaimant et/ou la source de champ magnétique entraîne le levier associé par induction électromagnétique.

30 Selon un mode avantageux de l'invention, l'aube comprend une tige de commande traversant le support, ladite tige étant montée pivotante par rapport au support.

Selon un mode avantageux de l'invention, la première aube et la deuxième aube forment une paire d'aubes, la rangée est constituée de paires identiques d'aubes, ou les aubes d'une des deux rangées sont identiques à la première aube, et les aubes de l'autre des deux rangées sont identiques à la deuxième aube.

Selon un mode avantageux de l'invention, chaque rangée d'aubes est formée d'aubes identiques ou de paires identiques d'aubes.

Selon un mode avantageux de l'invention, la longueur L du levier est supérieure ou égale à la moitié de l'écartement entre deux aubes voisines d'une même rangée et/ou de deux rangées orientables successives.

L'invention a également pour objet un système de commande d'aube(s) à orientation variable de turbomachine, le système comprenant : un support, notamment un carter annulaire ; une aube qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un levier de commande de l'orientation de l'aube ; remarquable en ce qu'il comprend en outre une source de champ magnétique disposée dans la trajectoire du levier et/ou dans l'espace balayé par le levier de sorte à entraîner en rotation ledit levier, notamment directement.

Selon un mode avantageux de l'invention, le ou chaque levier est droit ou coudé; et éventuellement monobloc.

L'invention a également pour objet une turbomachine, comprenant un système de commande d'aube à orientation variable, remarquable en ce que le système est conforme à l'invention, préférentiellement la turbomachine comprend un compresseur basse pression dans lequel est installé ledit système.

Selon un mode avantageux de l'invention, la turbomachine comprend un rotor avec au moins une rangée annulaire d'aubes rotoriques disposée axialement au niveau de la ou d'au moins une source de champ magnétique.

Selon un mode avantageux de l'invention, la turbomachine est un turboréacteur ou un turbopropulseur d'aéronef, le système étant configuré de sorte à alimenter électriquement la ou chaque la source de champ magnétique au décollage de l'aéronef.

De manière générale, les modes avantageux de chaque objet de l'invention sont également applicables aux autres objets de l'invention. Dans la mesure du possible, chaque objet de l'invention est combinable aux autres objets. Les

objets de l'invention sont également combinables aux modes de réalisation de la description, qui en plus sont combinables entre eux.

### Avantages apportés

- 5 L'invention permet un actionnement précis des aubes orientables. Elle réduit le nombre d'interface mobiles, ce qui prolonge la durée de vie du système malgré les vibrations et la température de la turbomachine. Les positions extrêmes de chaque aube orientable sont davantage respectées. En effet, chaque source de champ forme une face de butée que l'aube atteint dans sa deuxième position.
- 10 Cette précision est atteinte d'une manière simple et économique. L'invention permet également un partage des sources de champs magnétiques. Cette synergie réduit la masse, et permet une économie. La combinaison de ressorts et de sources magnétiques permet de régler progressivement l'orientation des aubes en alimentant progressivement les bobines.
- 15 chaque aube orientable peut occuper une pluralité de positions intermédiaires.

### **Brève description des dessins**

La figure 1 représente une turbomachine axiale selon l'invention.

La figure 2 est un schéma d'un compresseur de turbomachine selon l'invention.

- 20 La figure 3 illustre un système de commande selon un premier mode de réalisation de l'invention.

La figure 4 illustre un système de commande selon un deuxième mode de réalisation de l'invention.

- 25 La figure 5 illustre un système de commande selon un troisième mode de réalisation de l'invention.

### **Description des modes de réalisation**

- Dans la description qui va suivre, les termes interne et externe renvoient à un positionnement par rapport à l'axe de rotation d'une turbomachine axiale. La direction axiale correspond à la direction le long de l'axe de rotation de la turbomachine. La direction radiale est perpendiculaire à l'axe de rotation.
- 30

L'amont et l'aval sont en référence au sens d'écoulement principal du flux dans la turbomachine.

La figure 1 représente de manière simplifiée une turbomachine axiale. Il s'agit dans ce cas précis d'un turboréacteur double-flux. Le turboréacteur 2 comprend un premier niveau de compression, dit compresseur basse-pression 4, un deuxième niveau de compression, dit compresseur haute-pression 6, une chambre de combustion 8 et un ou plusieurs niveaux de turbines 10. En fonctionnement, la puissance mécanique de la turbine 10 transmise via l'arbre central jusqu'au rotor 12 met en mouvement les deux compresseurs 4 et 6. Ces derniers comportent plusieurs rangées d'aubes de rotor associées à des rangées d'aubes de stators. La rotation du rotor autour de son axe de rotation 14 permet ainsi de générer un débit d'air et de comprimer progressivement ce dernier jusqu'à l'entrée de la chambre de combustion 8.

Un ventilateur d'entrée communément désigné fan, ou soufflante, 16 est couplé au rotor 12 et génère un flux d'air qui se divise en un flux primaire 18 traversant les différents niveaux sus mentionnés de la turbomachine, et un flux secondaire 20 traversant un conduit annulaire (partiellement représenté) en générant une poussée utile à la propulsion d'un avion.

La figure 2 est une vue en coupe d'un compresseur d'une turbomachine axiale telle que celle de la figure 1. Le compresseur peut être un compresseur basse-pression 4.

Le rotor 12 comprend plusieurs rangées d'aubes rotoriques 24, en l'occurrence trois. L'inclinaison des cordes des aubes rotoriques 24 reste invariante par rapport à l'axe de rotation 14. Le compresseur basse pression 4 comprend plusieurs redresseurs, en l'occurrence quatre, qui contiennent chacun une rangée d'aubes statoriques (26 ; 28), en ce sens qu'elles sont liées au stator. Les redresseurs sont associés au fan 16 ou à une rangée d'aubes rotoriques pour redresser leurs flux d'air, de sorte à convertir la vitesse du flux en pression statique. Chaque aube, rotorique comme statorique, présente un bord d'attaque, un bord de fuite, une surface intrados et une surface extrados ; lesdites surfaces reliant le bord d'attaque au bord de fuite ; tout comme les cordes de l'aube. Dans la description qui suit, on peut se référer à une corde

médiane. La surface intrados et la surface extrados délimitent la pale de l'aube correspondante.

Les aubes statoriques (26 ; 28) s'étendent essentiellement radialement depuis un carter extérieur 30. Les aubes statoriques (26 ; 28) comprennent des aubes d'entrée 28 à orientation fixe, et des aubes aval 26 à orientation réglable. Ces aubes 26 sont également connues comme aubes à calage variable, ou selon l'acronyme anglo-saxon « VSV » pour « Variable Stator Vane ». Leur particularité est que l'inclinaison de leurs cordes peut varier par rapport à l'axe de rotation 14 du compresseur 4. Leurs faces intrados et extrados peuvent être plus ou moins exposées au flux primaire 18. Les aubes orientables 26 d'une même rangée peuvent être identiques. En l'occurrence, on identifie ici trois rangées d'aubes orientables 26. Toutefois il serait possible d'implanter davantage de rangées, par exemple en rendant orientable les aubes d'entrée. Ou encore, le compresseur pourrait ne comprendre qu'une seule rangée orientable.

Les aubes orientables 26 peuvent pivoter par rapport au flux 18, si bien qu'elles couvrent plus ou moins la veine fluide grâce à leurs pales. Elles peuvent intercepter davantage le flux primaire 18. La largeur circonférentielle qu'elles occupent peut varier. Leurs bords d'attaque et leur bords de fuite peuvent se rapprocher ou s'éloigner des aubes de la même rangée. En étant plus ou moins inclinées par rapport au sens d'écoulement général, elles dévient plus ou moins le flux primaire 18 pour moduler le redressement de flux qu'elles procurent. Ainsi, la turbomachine et le compresseur peuvent suivre différentes courbes de rendements lors du fonctionnement.

Le compresseur 4 peut comprendre des viroles internes 32 suspendues aux extrémités internes des aubes orientables 26. Afin de permettre la rotation de ces dernières, celles-ci présentent des extrémités avec des liaisons pivot ou rotule (non représentées). Ainsi les aubes orientables 26 sont également inclinables par rapport aux viroles internes 32.

Les aubes orientables 26 supportées par le carter 30 via des tiges de commande 34 formant des liaisons tournantes. Des leviers 36 aux sommets des tiges 34 permettent de communiquer une rotation aux aubes orientables

26. Les orientations angulaires des aubes orientables 26 sont pilotées par un système de commande 38 coopérant avec les leviers 36.

Le système de commande 38 comprend au moins une source de champ magnétique 40, éventuellement plusieurs sources de champ magnétique 40 formant des actionneurs mécaniques. Chaque source 40 peut être fixée sur la surface externe du carter 30, ce qui réduit l'encombrement. Le système de commande 38 peut comprendre une source de champ magnétique 40 par aube orientable, ou une source de champ magnétique 40 pour deux aubes orientables 26. Chaque source 40 agit de manière magnétique sur un ou plusieurs leviers 36 en l'attirant ou le repoussant. Ce déplacement implique une rotation du levier 36 en question, et donc un changement d'orientation angulaire de l'aube orientable 26 correspondante.

La figure 3 esquisse une partie du système de commande 38 de la figure 2. Une rangée d'aubes rotoriques 24 est matérialisée par deux aubes 24. Le carter n'est pas représenté par souci de clarté. Seules deux rangées d'aubes orientables 26 sont représentées par souci de clarté. Le fonctionnement de la rangée non représentée peut aisément être déduit de ce qui suit.

Les aubes orientables 26 sont chacune mobile en rotation entre une première position dite de repos (tracée en trait plein), et une deuxième position dite position active (tracée en trait pointillée). Elles pivotent sur elles-mêmes grâce à leur tiges de commande 34. Dans la première position, les aubes orientables 26 peuvent être contre des butées angulaires 42, par exemples formées sur le carter. Elles peuvent y être maintenues grâce à des éléments élastiques 44, tels des ressorts, si bien qu'elles peuvent être auto-stables.

Les leviers 36 peuvent être généralement parallèles aux cordes des aubes orientables 26. Dans la première position, les leviers 36 ménagent des entrefers 46 avec la source 40. En particulier, les leviers 36 présentent des faces 48 en regard de la source 40, lesdites faces 48 délimitant les entrefers 46. Ces faces 48 peuvent être formées sur des surépaisseurs 50 des leviers 36. Les surépaisseurs 50 augmentent les surfaces utiles des entrefers 46, ce qui accroît l'efficacité du système. Lorsque la source 40 est alimentée électriquement, le champ magnétique produit dans les entrefers 46 attire les leviers 36, si bien que les entrefers 36 se referment, et les faces 48 viennent en contact et donc

en butée contre la source 40. Les aubes orientables 26 viennent donc en butée contre leurs sources 40.

Chaque source de champ magnétique 40 peut comprendre une bobine d'induction, et optionnellement un noyau ferromagnétique à l'intérieur de la bobine. Ceci augmente le champ magnétique communiqué aux leviers 36. Lorsque la source de champ magnétique 40 est alimentée électriquement, elle produit un champ qui attire les deux leviers 36 en faisant tourner les aubes orientables 26 dans le même sens.

Afin d'améliorer ce phénomène, chaque levier 36 peut comprendre un matériau magnétique. Il peut comprendre un aimant permanent, une terre rare, un matériau ferromagnétique, de l'acier, et/ou un matériau organique. Ce matériau peut former intégralement chaque levier 36, ou essentiellement les surépaisseurs 50.

Il peut être opportun d'orientation les aubes orientables 26 selon leur première position au décollage d'un aéronef grâce à l'alimentation des sources 40, puis de couper leur alimentation en vol de croisière ; ce qui optimise la consommation générale du turboréacteur.

Dans le présent mode de réalisation, la source 40 permet de commander deux aubes orientables 26. Pour ce faire, la source 40 est placée au niveau axialement d'une rangée d'aubes rotoriques 24, ce qui permet de réaliser un montage compact radialement.

La figure 4 représente le système de commande 138 selon un deuxième mode de réalisation de l'invention. Cette figure 4 reprend la numérotation des figures précédentes pour les éléments identiques ou similaires, la numérotation étant toutefois incrémentée de 100. Des numéros spécifiques sont ajoutés pour ce mode de réalisation.

Le système de commande 138 du deuxième mode de réalisation est sensiblement identique au premier mode de réalisation, il en diffère toutefois en ce que chaque aube orientable 126 est munie d'une source de champ magnétique 140 dédiée, et ce pour chacune des aubes de la rangée correspondante. Cela permet de commander chaque aube orientable 126 de manière indépendante. Le système 138 comporte une aube orientable 126

avec un levier 136 transversal à sa corde 152. Le levier 136 peut être perpendiculaire à la corde 152.

La longueur L du levier 136 peut représenter la majorité de la longueur de la corde 152. La longueur L du levier 136 peut être mesurée depuis l'extrémité de la surépaisseur 150 jusqu'à l'extrémité opposée de la tige 34. La source 140  
5 peut être placée axialement au niveau de l'aube orientable 126 associée. L'élément élastique 144 est généralement parallèle à l'axe de rotation 114.

La figure 5 représente le système de commande 238 selon un premier mode de réalisation de l'invention. Cette figure 5 reprend la numérotation des figures  
10 précédentes pour les éléments identiques ou similaires, la numérotation étant toutefois incrémentée de 200.

Le système de commande 238 du deuxième mode de réalisation est sensiblement identique au premier mode de réalisation. Néanmoins, il en diffère en ce que la source alimente deux aubes orientables 226 de la même rangée  
15 annulaire d'aubes. Les deux aubes orientables 226 reçoivent entre elles une source de champ magnétique 240 commune. Cette source 240 est placée axialement au niveau desdites aubes orientables 226. Les leviers 236 s'étendent de manière transversale par rapport aux cordes des aubes orientables 226. Les leviers 236 s'étendent vers l'autre aube 226 orientable de  
20 leur paire.

La présente configuration offre une compacité axiale. Elle permet de dégager de l'espace au niveau des aubes rotoriques. La présence de brides annulaires de fixation n'est pas entravée. La mutualisation d'une même source de champ  
25 magnétique permet de réduire le nombre total des sources, et d'en simplifier la commande.

Suivant une alternative de l'invention, une source peut piloter quatre aubes orientables, par exemple deux aubes d'une première rangée, et deux aubes d'une deuxième rangée. Ces aubes décrivent un quadrilatère dont le centre  
30 reçoit la source. Cette alternative peut être réalisée en combinant le premier mode de réalisation en figure 2 avec le troisième mode de réalisation en figure 4. L'homme du métier est encouragé à mutualiser davantage chaque source de champ magnétique.

## Revendications

1. Système de commande (38 ; 138 ; 238) d'aube à orientation variable (26 ; 126 ; 226) de turbomachine, le système de commande (38 ; 138 ; 238) comprenant :
  - 5 - un support ;
  - une aube (26 ; 126 ; 226) qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un levier de commande (36 ; 136 ; 236) de l'orientation de l'aube (26 ; 126 ; 226);caractérisé en ce qu'il comprend en outre
  - 10 un actionneur avec une source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240) qui définit un entrefer (46) avec le levier de commande (36 ; 136 ; 236) de sorte à pouvoir entraîner en rotation ledit levier de commande (36 ; 136 ; 236).
2. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon la revendication 1, caractérisé en ce que la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240)
  - 15 comprend une bobine et éventuellement un noyau ferromagnétique à l'intérieur de la bobine.
3. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 2, caractérisé en ce que le levier (36 ; 136 ; 236) comprend une portion en matériau ferromagnétique coopérant avec la source de champ magnétique
  - 20 (40 ; 140 ; 240).
4. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le levier (36 ; 136 ; 236) comprend une surépaisseur (50) coopérant avec la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240).
- 25 5. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon la revendication 4, caractérisé en ce que la surépaisseur (50) est une surépaisseur radiale du levier (36 ; 136 ; 236).
6. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que l'aube (26 ; 126 ; 226) comprend une corde (152),
  - 30 la longueur L du levier (36 ; 136 ; 236) étant supérieure ou égale à la moitié de ladite corde (152).

7. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240) est disposée dans le plan de rotation du levier (36 ; 136 ; 236).
8. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce qu'il comprend un élément élastique (44 ; 144) configuré pour écarter le levier (36 ; 136 ; 236) de la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240).
9. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce qu'il est adapté pour alimenter électriquement la source de champ magnétique de manière à déplacer progressivement le levier (36 ; 136 ; 236), notamment en s'opposant à l'effort exercé par l'élément élastique.
10. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 9, caractérisé en ce que le support comprend une butée (42), l'aube (26 ; 126 ; 226) étant mobile en rotation entre une première position contre la butée, et une deuxième position contre la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240), l'entrefer (46) étant éventuellement fermé lorsque l'aube (26 ; 126 ; 226) est dans la deuxième position.
11. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 10, caractérisé en ce que l'aube (26 ; 126 ; 226) comprend une pale destinée à s'étendre radialement dans un flux (18) de la turbomachine (2) depuis le support, le support séparant la pale de la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240).
12. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 11, caractérisé en ce qu'il comprend un capteur d'orientation de l'aube, la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240) étant asservie en fonction de l'orientation mesurée par le capteur.
13. Système de commande (38 ; 138 ; 238) selon l'une des revendications 1 à 12, caractérisé en ce que l'aube est une première aube (26 ; 126 ; 226), le levier (36 ; 136 ; 236) est un premier levier, l'entrefer (46) est un premier entrefer (46) ; le système de commande comprenant en outre une deuxième aube (26 ; 126 ; 226) qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un deuxième levier de commande de l'orientation

de la deuxième aube ; la source de champ magnétique définissant un deuxième entrefer (46) avec le deuxième levier de sorte à entraîner en rotation ledit deuxième levier.

- 5 14. Système de commande (38 ; 238) selon la revendication 13, caractérisé en ce que la première aube (26 ; 226) comprend un premier axe de rotation, la deuxième aube comprend un deuxième axe de rotation, la source de champ magnétique (40 ; 240) étant disposée dans un plan généré par lesdits axes de rotation.
- 10 15. Système de commande (38 ; 238) selon l'une des revendications 13 à 14, caractérisé en ce qu'il comprend au moins une rangée annulaire d'aubes à orientation variable (26 ; 226); la première aube et la deuxième aube appartenant à ladite rangée annulaire.
- 15 16. Système de commande (238) selon l'une des revendications 13 à 15, caractérisé en ce qu'il comprend au moins deux rangées annulaires d'aubes à orientation variable (226); la première aube (226) appartenant à l'une des deux rangées annulaires d'aubes et la deuxième aube appartenant à l'autre des deux rangées annulaires d'aubes.
- 20 17. Système de commande (38 ; 238) selon l'une des revendications 13 à 16, caractérisé en ce que la source de champ magnétique (40 ; 240) est disposée axialement et/ou circonférentiellement entre la première aube (26 ; 226) et la deuxième aube.
- 25 18. Turbomachine (2) comprenant un système de commande (38 ; 138 ; 238) d'aube à orientation variable (26 ; 126 ; 226), caractérisée en ce que le système de commande (38 ; 138 ; 238) est conforme à l'une des revendications 1 à 17, préférentiellement la turbomachine comprend un compresseur basse pression (4) dans lequel est installé ledit système de commande (38 ; 138 ; 238).
- 30 19. Turbomachine (2) selon la revendication 18, caractérisée en ce que qu'elle comprend un rotor (14) avec au moins une rangée annulaire d'aubes rotoriques (24) disposée axialement au niveau de la ou d'au moins une source de champ magnétique (40).
20. Turbomachine (2) selon l'une des revendications 18 à 19, caractérisé en ce qu'elle est un turboréacteur ou un turbopropulseur d'aéronef, le système de

commande (38 ; 138 ; 238) étant configuré de sorte à alimenter électriquement la ou chaque la source de champ magnétique (40 ; 140 ; 240) au décollage de l'aéronef.

FIG. 1

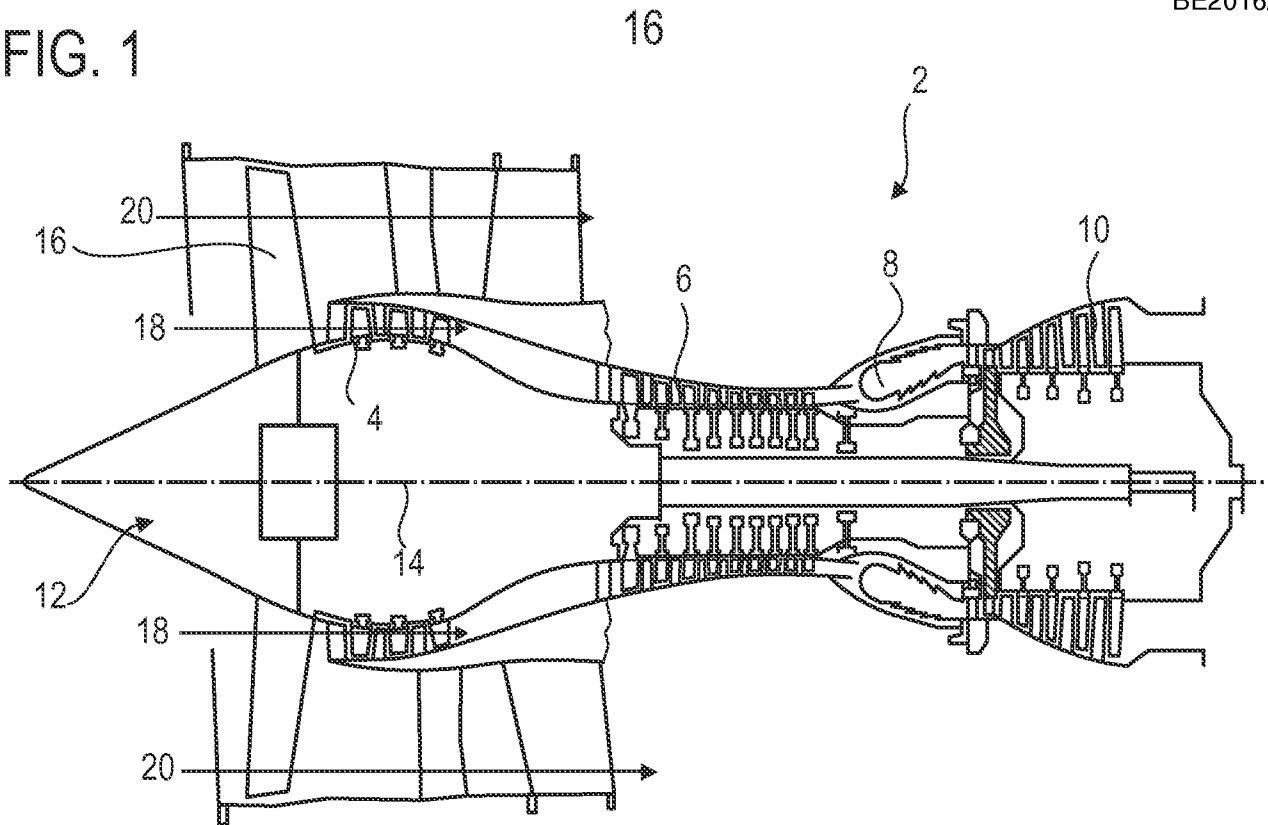


FIG. 2

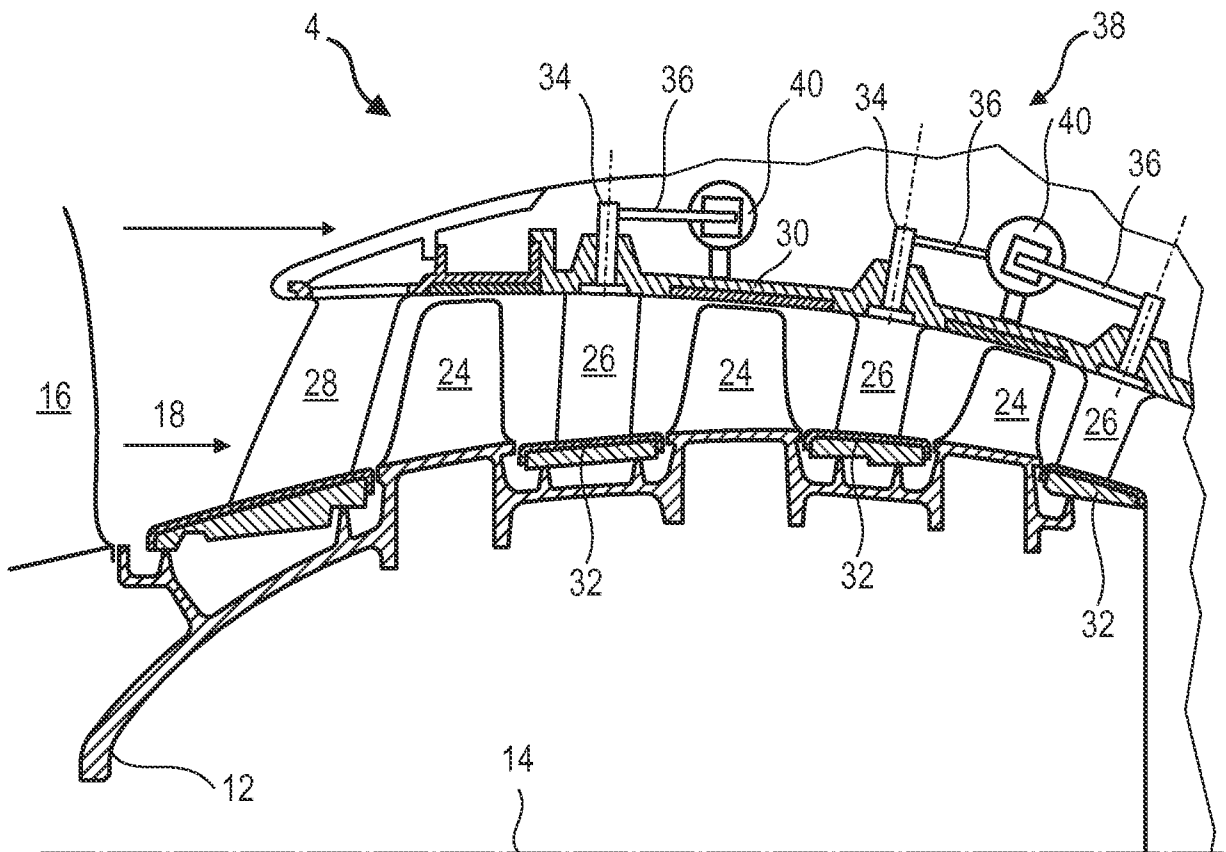
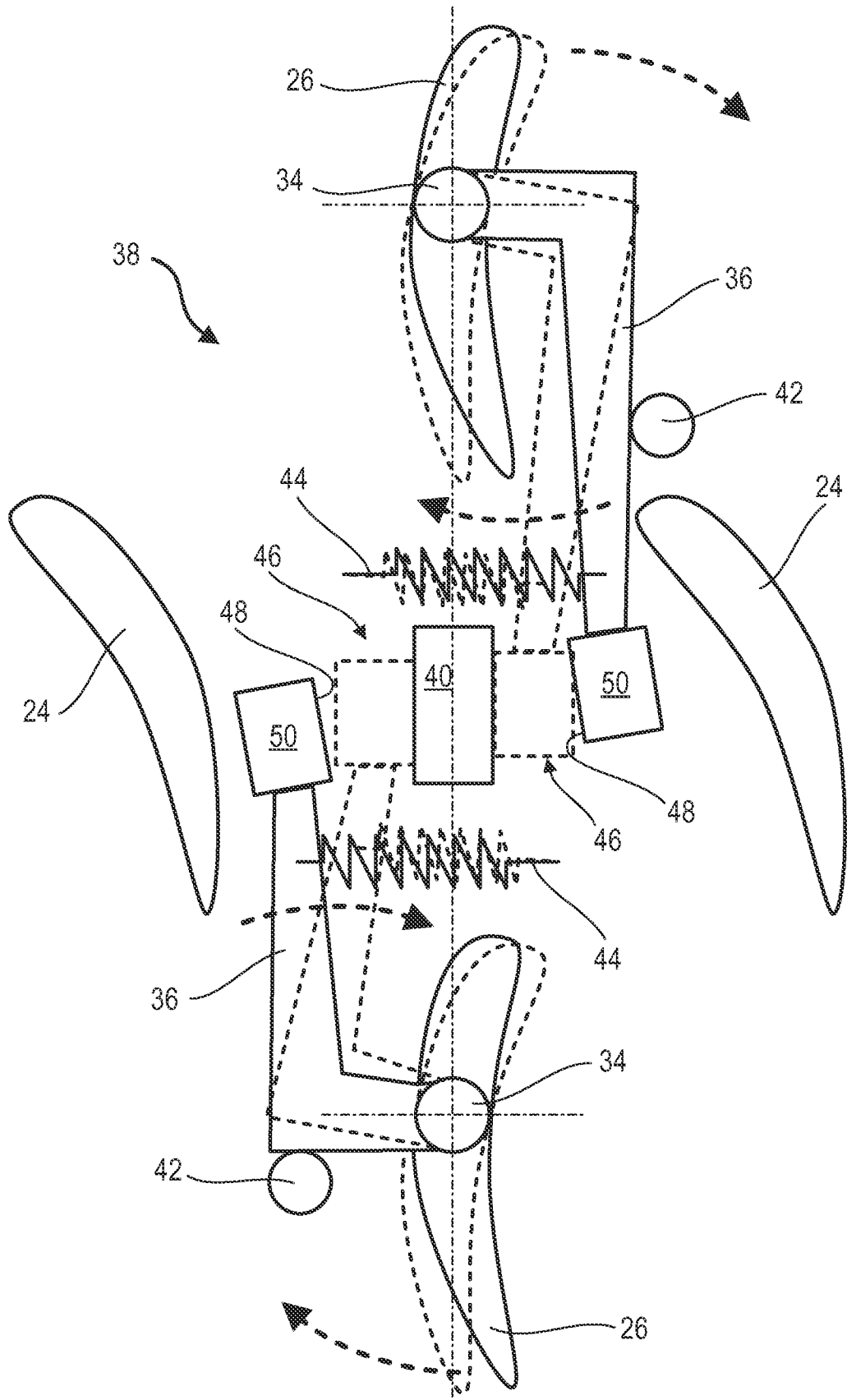


FIG. 3



18

FIG. 4

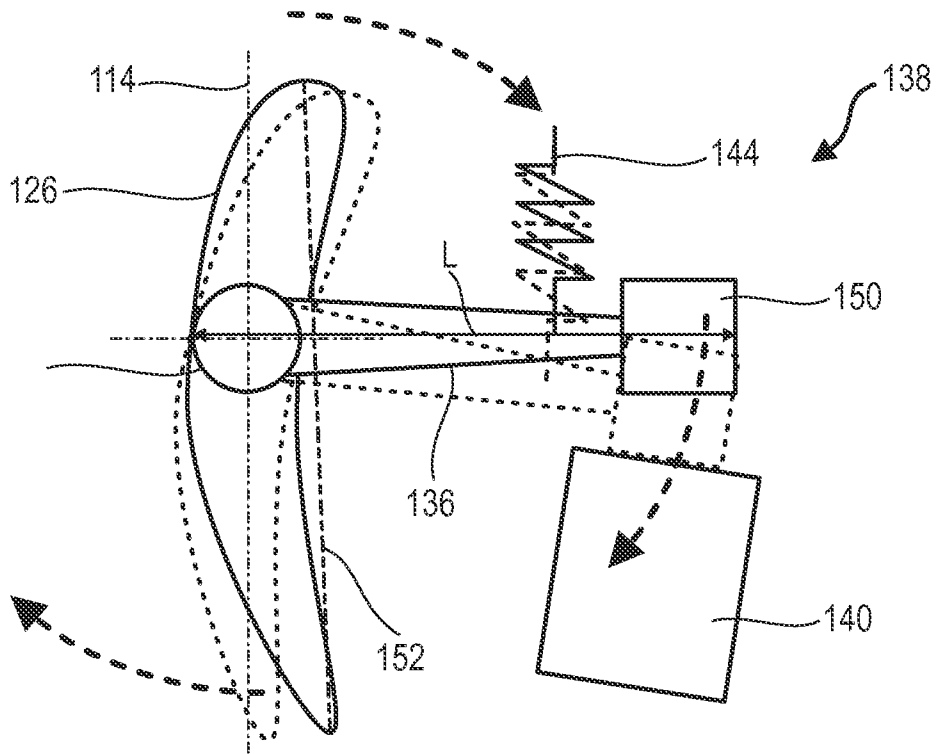
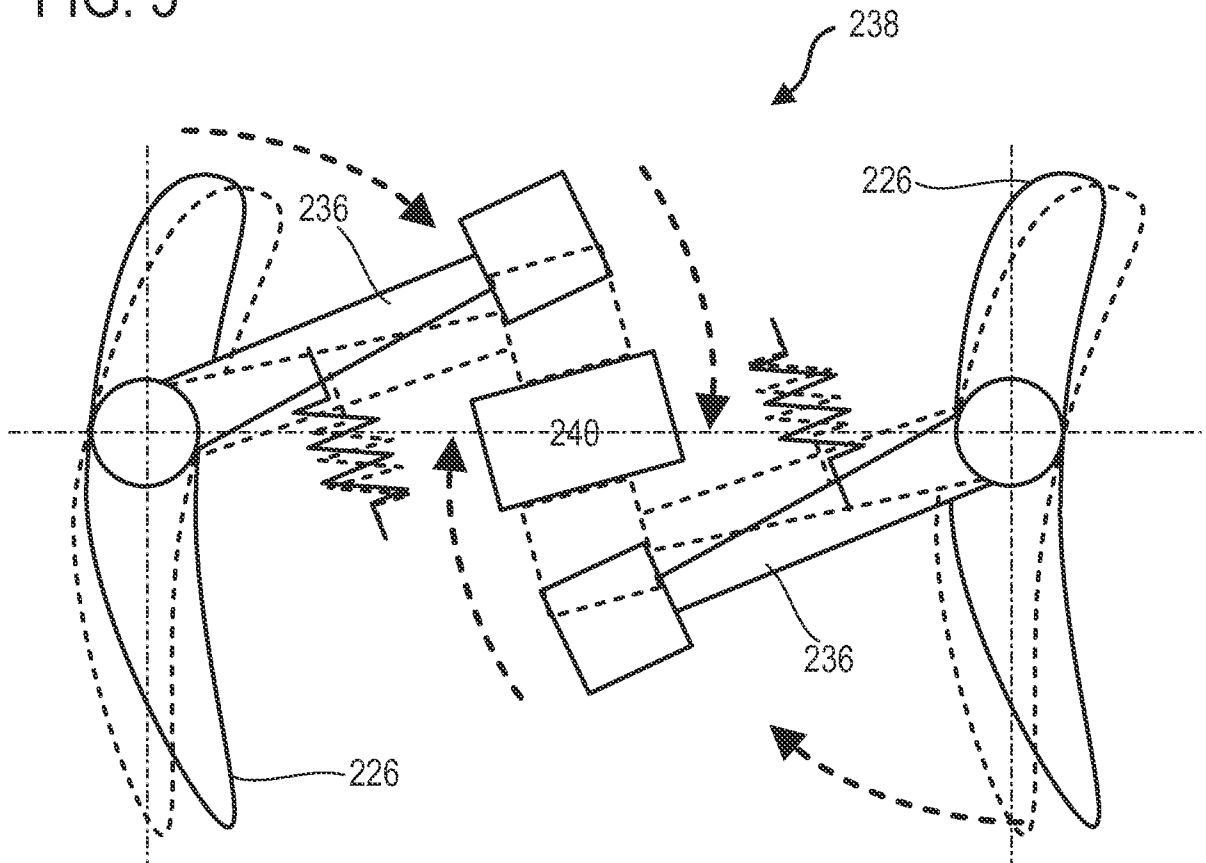


FIG. 5



**Abrégé****AUBE A ORIENTATION VARIABLE DE COMPRESSEUR DE  
TURBOMACHINE AXIALE**

L'invention propose un système de commande (38) d'aube à orientation (26)  
5 réglable de compresseur de turbomachine, notamment de compresseur basse  
pression de turboréacteur. Une telle aube (26) est également appelée aube à  
calage variable. Le système (38) comprend : un support ; une aube orientable  
(26) qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un levier  
de commande (36) de l'orientation de l'aube orientable (26); et une source de  
10 champ magnétique (40) qui définit un entrefer (46) avec le levier (36). Lorsque  
la source (40) est alimentée électriquement, elle forme un électroaimant attirant  
le levier (36) par induction si bien que l'aube orientable (26) change  
d'orientation.

(Figure 3)



**RAPPORT DE RECHERCHE**  
 établi en vertu de l'article 21 § 1 et 2  
 de la loi belge sur les brevets d'invention  
 du 28 mars 1984

BO 11305  
 BE 201605635

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	WO 2014/205816 A1 (SIEMENS AG [DE]; TANG YUCHENG [CN]; HUANG YINSHUI [CN]; CAO DIANSONG []) 31 décembre 2014 (2014-12-31)	1-7,10, 11,13, 14, 16-18,20	INV. F01D17/16 F04D29/56
Y	* page 5, ligne 6 - page 7, ligne 24;	12	
A	figures 2-5 *	8,9,15, 19	
Y	----- US 2016/138415 A1 (POISSON RICHARD A [US] ET AL) 19 mai 2016 (2016-05-19) * alinéa [0017] *	12	
Y	----- GB 2 294 094 A (RICARDO AEROSPACE LTD [GB]) 17 avril 1996 (1996-04-17) * figure 3 *	12	
	-----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			F01D F04D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
5 avril 2017		Rolé, Florian	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET BELGE NO.**

BO 11305  
BE 201605635

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

05-04-2017

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2014205816 A1	31-12-2014	AUCUN	
US 2016138415 A1	19-05-2016	GB 2533690 A US 2016138415 A1	29-06-2016 19-05-2016
GB 2294094 A	17-04-1996	AUCUN	



## OPINION ÉCRITE

Dossier N° BO11305	Date du dépôt (jour/mois/année) 12.08.2016	Date de priorité (jour/mois/année)	Demande n° BE201605635
Classification internationale des brevets (CIB) INV. F01D17/16 F04D29/56			
Déposant SAFRAN AERO BOOSTERS S.A.			

La présente opinion contient des indications et les pages correspondantes relatives aux points suivants :

- Cadre n° I Base de l'opinion
- Cadre n° II Priorité
- Cadre n° III Absence de formulation d'opinion quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle
- Cadre n° IV Absence d'unité de l'invention
- Cadre n° V Déclaration motivée quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle: citations et explications à l'appui de cette déclaration
- Cadre n° VI Certains documents cités
- Cadre n° VII Irrégularités dans la demande
- Cadre n° VIII Observations relatives à la demande

Examineur

Rolé, Florian

## OPINION ÉCRITE

Demande n°  
BE201605635

---

### Cadre n° I Base de l'opinion

---

1. Cette opinion a été établie sur la base des revendications déposées avant le commencement de la recherche.
2. En ce qui concerne **la ou les séquences de nucléotides ou d'acides aminés** divulguées dans la demande, le cas échéant, cette opinion a été effectuée sur la base des éléments suivants :
  - a. Nature de l'élément:
    - un listage de la ou des séquences
    - un ou des tableaux relatifs au listage de la ou des séquences
  - b. Type de support:
    - sur papier
    - sous forme électronique
  - c. Moment du dépôt ou de la remise:
    - contenu(s) dans la demande telle que déposée
    - déposé(s) avec la demande, sous forme électronique
    - remis ultérieurement
3.  De plus, lorsque plus d'une version ou d'une copie d'un listage des séquences ou d'un ou plusieurs tableaux y relatifs a été déposée, les déclarations requises selon lesquelles les informations fournies ultérieurement ou au titre de copies supplémentaires sont identiques à celles initialement fournies et ne vont pas au-delà de la divulgation faite dans la demande telle que déposée initialement, selon le cas, ont été remises.
4. Commentaires complémentaires :

---

**Cadre n° V Opinion motivée quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle; citations et explications à l'appui de cette déclaration**

---

## 1. Déclaration

Nouveauté	Oui :	Revendications	8-10, 12, 14-17, 19
	Non :	Revendications	1-7, 11, 13, 18, 20
Activité inventive	Oui :	Revendications	8, 9, 15, 19
	Non :	Revendications	1-7, 10-14, 16-18, 20
Possibilité d'application industrielle	Oui :	Revendications	1-20
	Non :	Revendications	

## 2. Citations et explications

voir feuille séparée

---

**Cadre n° VIII Observations relatives à la demande**

---

voir feuille séparée

1 **Ad point V**

**Déclaration motivée quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle ; citations et explications à l'appui de cette déclaration**

1.1 Il est fait référence aux documents suivants :

- D1 WO 2014/205816 A1 (SIEMENS AG [DE]; TANG YUCHENG [CN]; HUANG YINSHUI [CN]; CAO DIANSONG ()) 31 décembre 2014 (2014-12-31)
- D2 US 2016/138415 A1 (POISSON RICHARD A [US] ET AL) 19 mai 2016 (2016-05-19)
- D3 GB 2 294 094 A (RICARDO AEROSPACE LTD [GB]) 17 avril 1996 (1996-04-17)

1.2 **Revendication indépendante 1**

La présente demande ne remplit pas les conditions de brevetabilité, l'objet de la revendication 1 n'étant pas nouveau.

Le document D1 divulgue (page 5, ligne 6 à page 7, ligne 24 ; figures 2 à 5) un système de commande d'aube à orientation variable de turbomachine, le système de commande comprenant :

- un support (60);
- une aube (10) qui est mobile en rotation par rapport au support et qui comprend un levier (30, 52) de commande de l'orientation de l'aube; comprenant en outre un actionneur avec une source de champ magnétique (54) qui définit un entrefer avec le levier de commande de sorte à pouvoir entraîner en rotation ledit levier de commande.

Le document D1 anticipe donc l'objet de la revendication 1.

1.3 **Revendications dépendantes**

- revendications 2 à 5 : voir D1, page 6, lignes 11 à 14 ;
- revendication 6 : les diverses figures de D1 divulguent une longueur de levier sensiblement plus grande que la moitié de la corde de l'aube de l'aube ;
- revendication 7 : D1, figure 3 ;

- revendications 8, 9 : la combinaison d'une source de champ magnétique avec un élément élastique ne semble ni divulguée dans D1, ni rendue évidente au vu de l'état de la technique à disposition. Le problème que ces caractéristiques résolvent devrait toutefois être discuté vis-à-vis de D1.
- revendication 10 : la limitation des variations angulaires de l'aube est vu comme une caractéristique évidente pour un système de commande ;
- revendication 11 : D1, figure 3 ;
- revendication 12 : la présence de capteurs d'orientation est évidente pour l'ajustement de l'angle de calage des aubes ; voir par ailleurs D2, alinéa [0017] et D3, figure 3, élément 34, "sensors", les enseignements de ces deux documents étant combinables avec D1 ;
- revendication 13 : voir D1, figure 4, aubes liées respectivement aux éléments 54b et 54e ;
- revendications 14, 16, 17 : dans D1, seule une rangée d'aubes est représentée ; il est toutefois clair qu'en présence de rangées d'aubes supplémentaires - comme c'est généralement le cas dans les turbines à gaz - des sources de champ magnétique sont susceptibles de se trouver dans le plan généré par les axes de rotation de deux aubes. De plus, l'effet technique de cette caractéristique n'apparaît pas clairement ;
- revendications 15, 19 : le fait de disposer la source de champ magnétique entre deux aubes d'une même rangée d'aube n'est pas divulgué dans D1 et ne semble pas rendu évident au vu de l'état de la technique à disposition. Cet agencement présente l'avantage d'une compacité axiale ; il ne semble toutefois pas pouvoir être mis en oeuvre sans la présence d'*éléments élastiques*.
- revendication 18 : voir revendication 1 ;
- revendication 20 : voir revendication 1 et point 2.2.

## 2 **Ad point VIII**

### **Certaines observations relatives à la demande**

- 2.1 La revendication 9 devrait être rendue dépendante de la revendication 8 du fait de la référence à l'élément élastique.

- 2.2 La revendication 20 semble davantage se référer à un *procédé de pilotage d'un système de commande* plutôt qu'au système lui-même. Par ailleurs, les caractéristiques induites par l'expression "*étant configuré de sorte à alimenter électriquement la ou chaque source de champ magnétique au décollage de l'aéronef*" ne sont pas clairement établies. Par conséquent, la revendication 20 n'est pas claire.
- 2.3 Les caractéristiques mentionnées après "préférentiellement" ou "éventuellement" sont vues comme purement optionnelles et n'ont donc pas de caractère limitatif.